

[oma]

FORMATIONS



# MULTIPLIEZ VOS ATOUPS

Centre de perfectionnement  
Faculté de l'éducation permanente

Université   
de Montréal

 École  
des dirigeants  
HEC MONTRÉAL

ÉCONOMISEZ GRÂCE À  
 clé municipalité  
Forfait-formation

## PROGRAMME 2025

**44** FORMATIONS  
AU PROGRAMME  
RÉGULIER

**9** FORMATIONS  
AU PROGRAMME  
EN GESTION DE LA  
PERFORMANCE MUNICIPALE

**11** NOUVEAUTÉS  
AU PROGRAMME

**20** FORMATIONS  
EN CLASSE  
VIRTUELLE

**4** FORMATIONS  
EN MODE  
HYBRIDE



Guyline  
Dallaire  
CPA, M. Fisc.  
Membre honoraire  
de la COMAQ

Samuel  
Lamontagne  
CPA, MBA

Nicolas  
Plante  
MGP, PMP

Kathy  
Paré  
CPA

Catherine  
Doucet  
Adm.A, M.A.

Jean-Yves  
Trottier  
CPA, M.Sc.

**Optimisez les décisions financières de votre municipalité grâce aux formations offertes par nos experts!**

**Consultez la programmation 2025 et découvrez celles qui vous conviennent.**

**[rcgt.com](https://rcgt.com)**

# SOMMAIRE

## PROGRAMME RÉGULIER

11 NOUVEAUTÉS

Centre de perfectionnement  
Faculté de l'éducation permanente

Université  
de Montréal

- 05 Message de la Faculté de l'éducation permanente et de l'Université de Montréal
- 07 Gestion et direction stratégique
- 09 Affaires juridiques
- 13 Affaires financières
- 17 Fiscalité, évaluation foncière, taxation
- 18 Gestion contractuelle et approvisionnement



## PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

École  
des dirigeants  
HEC MONTRÉAL

- 22 Message de l'École des dirigeants HEC Montréal
- 23 Attestations accréditées par HEC Montréal
- 24 Gestion de la performance municipale
- 25 Direction de personnes et développement de la relève
- 25 Leadership communicationnel et habiletés politiques
- 26 Gestion efficace de situation de crise



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 27 Calendrier de planification
- 29 Information et inscription
- 30 Renseignements importants
- 31 Plusieurs façons d'économiser

# MESSAGE DES PRÉSIDENTS



## DES FORMATIONS POUR SATISFAIRE VOS BESOINS

Les membres du comité de formation professionnelle proposent, encore une fois, un programme complet et diversifié pour répondre aux réalités et aux défis spécifiques auxquels sont confrontés quotidiennement les gestionnaires municipaux. Que vous soyez nouvellement nommé ou que vous souhaitiez élargir vos compétences, améliorer votre leadership, découvrir de nouvelles tendances et consolider vos acquis, nos formations vous offrent les outils nécessaires pour exceller dans vos fonctions.

La COMAQ croit en l'importance de la formation continue pour la croissance individuelle et collective de ses membres. En 2025, 53 formations, dont 44 au programme régulier accrédité par la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal et 9 au programme d'études en gestion de la performance municipale accrédité par l'École des dirigeants HEC Montréal, permettront aux officiers municipaux de se perfectionner dans divers domaines. Ces formations de haut niveau rendent possible pour les membres de la Corporation l'obtention ou le maintien du titre OMA, gage de leur intérêt à se tenir à la fine pointe de leur expertise.

### DES NOUVEAUTÉS POUR TOUS LES GOÛTS

Parmi les 11 nouveautés offertes, les changements climatiques figurent parmi les sujets abordés. Avec des enjeux de plus en plus pressants, il est essentiel de comprendre les impacts de ces changements et de mettre en place des actions concrètes. Aussi, en cette année électorale, des formations traiteront de ce thème primordial dans le milieu municipal. La gouvernance de l'information, les modes d'acquisition d'immeubles par les municipalités, la reddition de comptes des contrats, les stratégies d'intervention des gestionnaires pour désamorcer les conflits et favoriser un climat de travail sain sont également des thématiques qui viennent enrichir l'offre. Nous sommes convaincus que ces nouveautés sauront vous satisfaire!

Nous vous encourageons à prendre part à ces formations présentées par nos formateurs, tous des experts dans leur domaine, pour ensemble affiner les compétences et contribuer à un fonctionnement exemplaire des municipalités du Québec.

### FORMATION SUR DEMANDE : NOUS MARQUONS TOUTES LES CASES

Grâce à la collaboration de nos universités partenaires et de nos formateurs, nous sommes en mesure de déployer les ressources et outils nécessaires pour l'atteinte de vos objectifs stratégiques dans chacun des domaines d'expertise de l'administration municipale. Favorisant l'amélioration et l'uniformisation des connaissances au sein de vos équipes de travail, ce service d'accompagnement vous permet de cibler, développer et maximiser les retombées. Communiquez avec nous pour plus de détails.

En terminant, merci aux membres du comité, toujours soucieux, année après année, de vous offrir une programmation qui répond à vos besoins. Nous vous souhaitons une année de formation enrichissante et motivante!

Nathaly Rayneault, OMA  
Présidente du comité de  
formation professionnelle de la COMAQ  
Greffière et directrice du  
Service du greffe et du contentieux,  
Ville de Saint-Lazare

Patrick Quirion, CPA, OMA  
Président de la COMAQ  
Directeur général adjoint et trésorier,  
Ville de Sainte-Julie

Membres de la COMAQ

# Profitez de rabais exclusifs

## C'est gratuit :

- assistance routière, en combinant l'assurance auto et habitation
- étalement des paiements : jusqu'à 26 versements

Demandez une soumission  
[beneva.ca/comaq](https://beneva.ca/comaq)  
1 855 441-6017

Mentionnez votre numéro de groupe : 10020



# beneva

Les gens  
qui protègent  
des gens

ASSURANCES AUTO, HABITATION  
ET VÉHICULES DE LOISIRS

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | © Beneva inc. 2024 <sup>MD</sup> Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.



## MOT DE LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

En tant que ministre des Affaires municipales, je tiens à souligner l'importance de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) dans l'évolution du milieu municipal. Depuis plus de 55 ans, elle déploie les ressources nécessaires pour offrir son expertise et soutenir la formation continue des gestionnaires municipaux, contribuant ainsi au développement des communautés partout au Québec.

Les initiatives de la COMAQ jouent un rôle clé dans l'administration rigoureuse et efficace des municipalités. En offrant des formations spécialisées et adaptées au secteur municipal, l'association permet à ses membres de se doter des outils nécessaires pour accomplir pleinement leur mandat. Ces programmes de formation constituent un levier fondamental pour améliorer la qualité des services offerts aux citoyennes et citoyens.

C'est pourquoi je vous invite chaleureusement, gestionnaires municipaux, à profiter des activités de perfectionnement proposées pour l'année 2025. Celles-ci représentent une véritable occasion d'affiner les compétences requises pour exceller dans votre rôle et répondre aux attentes grandissantes de nos communautés.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à tous les membres de la COMAQ pour leur engagement et leur dévouement. En tant qu'actrices et acteurs de premier plan sur le terrain, vous avez une vision unique des besoins de nos municipalités et des défis auxquels elles font face, et votre contribution est essentielle au succès de nos projets communs.

Grâce à nos efforts collectifs et à notre collaboration, nous sommes en mesure d'offrir un milieu de vie dynamique à toutes les Québécoises et tous les Québécois !

### **Andrée Laforest**

Ministre des Affaires municipales

# Partenaire de votre perfectionnement professionnel!

Située au carrefour du travail et des études, la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal a pour mission, depuis 70 ans, de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie. L'accréditation de l'excellent programme de formation professionnelle de la COMAQ témoigne de cette mission et encourage ainsi le développement et le perfectionnement des compétences.

Fier partenaire de la COMAQ, le Centre de perfectionnement de la Faculté tient à souligner l'engagement des officiers municipaux agréés qui enrichissent chaque jour davantage nos localités et notre territoire par leur dynamisme et leur professionnalisme.



**Michel Janoz**  
Doyen



**R. Biba Fakhouri**  
Vice-doyenne à l'innovation,  
aux communications et à la  
formation continue

# GESTION ET DIRECTION STRATÉGIQUE

PROGRAMME RÉGULIER



0,3 UFC

## LE POUVOIR DES ÉLUS ET LA GOUVERNANCE: QUELLES SONT LES LIMITES?

Mardi 11 mars, 9h à 12h  
Distanciel

NOUVEAU



M<sup>e</sup> Sébastien Dorion, avocat associé /  
Dunton Rainville avocats et notaires

Dans le cadre du rôle essentiel que les élus jouent au sein d'une municipalité, il arrive que, croyant agir dans l'intérêt de la municipalité, ils s'ingèrent dans les fonctions des employés municipaux. Dans un tel cas, en plus de contrevenir à la loi, ils peuvent ébranler l'administration municipale et engendrer des plaintes. Des lois et des règlements ont donc été adoptés afin de définir le type d'ingérence à éviter et les conséquences à un manquement.

La formation vise à identifier et à circonscrire l'ingérence visée par ces normes légales, le meilleur moyen d'y faire face pour un employé municipal, et rappeler certains concepts afin que chaque participant soit mieux à même de se rappeler les divers rôles attribués aux élus et aux employés municipaux.

Formation reconnue par le Barreau du Québec pour répondre à l'obligation de suivre au moins trois heures en éthique et déontologie ou en pratique professionnelle au cours d'une période de référence.

0,7 UFC

## LES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF ET VOTRE MUNICIPALITÉ: MODE D'EMPLOI ET CONSEILS PRATIQUES

Mercredi et jeudi, 2 et 3 avril, 9h à 12h30  
Distanciel



M<sup>e</sup> Alexandre Lacasse, associé /  
DHC avocats

Cette formation permettra aux gestionnaires et aux professionnels du milieu municipal de mieux connaître les règles qui gouvernent la création et le fonctionnement des organismes à but non lucratif (OBNL), ainsi que les dispositions législatives applicables aux relations de diverses natures pouvant exister entre la Municipalité et les OBNL, que ce soit en matière d'octroi de contrats ou de subventions, de nomination d'élus ou d'officiers municipaux pour siéger au conseil d'administration ou pour agir à titre de dirigeant de l'OBNL ou, encore, en matière de création de nouveaux OBNL par la Municipalité.

Au terme de l'activité, les participants disposeront des outils et des connaissances nécessaires pour résoudre les nombreuses questions pouvant être soulevées lorsque la Municipalité souhaite créer, s'associer ou travailler en partenariat avec un OBNL.

0,3 UFC

## ATTIRER ET FIDÉLISER SES EMPLOYÉS MUNICIPAUX: UNE RICHESSE À PÉRENNISER

Mercredi 16 avril, 9h à 12h  
Distanciel



Catherine Doucet, Adm.A., M.A. /  
Raymond Chabot Grant Thornton

Le marché du travail postpandémie et les nouvelles tendances en ressources humaines qui se dessinent engendrent des répercussions au sein des organisations municipales québécoises. Plusieurs éléments viennent bousculer la façon de travailler et de gérer le personnel, tels que le défi intergénérationnel, l'apparition du télétravail, la conciliation travail-vie personnelle, la flexibilité d'horaire, la rémunération et les avantages sociaux. Afin de demeurer un employeur de choix et assurer sa place sur le marché de l'emploi, les organisations municipales doivent s'adapter à cette réalité.

Ainsi, la présente formation met l'accent sur les problématiques auxquelles les villes et les municipalités sont confrontées dans leur gestion quotidienne des différents enjeux. À la fin de cette formation, les participants disposeront d'exemples de stratégies, de pistes de solutions et de pratiques de gestion adaptées à la réalité municipale afin d'accroître l'attraction et la fidélisation des employés. De plus, des actions proactives pour les villes et les municipalités seront suggérées afin d'assurer la relève et la pérennité de la main-d'œuvre.

## NÉTIQUETTE DE LA FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE

### 5 BONNES PRATIQUES

-  Connectez-vous 15 minutes à l'avance pour prévenir les problèmes technologiques de dernière minute.
-  Utiliser des écouteurs avec micro pour éviter la pollution sonore.
-  Ouvrez votre caméra le plus souvent possible et attendez votre droit de parole pour ouvrir votre micro.
-  Consacrez votre attention à la formation et au formateur qui souhaite mieux vous outiller.
-  Participez aux échanges en levant la main ou en utilisant le clavardage pour intervenir ou poser des questions.

0,7 UFC

### LA GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX ET LEURS IMPACTS EN GESTION MUNICIPALE – VOLET PRATIQUE

Mardi 6 mai, 9h à 17h  
Grand Times Hôtel, Sherbrooke

MISE  
À JOUR



M<sup>e</sup> Annie Aubé /  
Therrien Couture Jolicoeur



Stéphanie Noël, coordonnatrice  
aux contenus numériques /  
Ville de Trois-Rivières

Avec l'apparition des réseaux sociaux, il devient extrêmement facile pour un citoyen de faire connaître son mécontentement. Cette opposition peut prendre plusieurs formes, et il peut être difficile, d'un point de vue politique et légal, de savoir comment réagir. Cette formation analysera les différents principes liés à l'opposition citoyenne et les recours disponibles aux municipalités pour y répondre.

En plus des aspects politiques et légaux, la formation mettra en lumière les bonnes pratiques pour gérer efficacement les communautés virtuelles : nétiquette, veille, modération, transparence, règles de conduite. Un volet pratique permettra d'acquérir des compétences essentielles pour traiter ces situations délicates et favoriser des interactions positives sur les plateformes numériques.

0,7 UFC

### LA GOUVERNANCE DE L'INFORMATION DANS LES MUNICIPALITÉS: GARDER LE CONTRÔLE!

Mardi 30 septembre, 9h à 17h  
CentrExpo Cogeco, Drummondville  
Hybride

NOUVEAU



Linda Beaupré, BAA, MAP /  
Experte-conseil en gestion  
de l'information



Nicolas Larivée, conseiller en  
gestion documentaire et  
accès à l'information /  
Société de transport de Laval

**PUBLIC CIBLE** / Cette formation s'adresse aux gestionnaires, aux professionnels de la gestion de l'information, aux responsables de la conformité, aux responsables des technologies, aux personnes qui s'occupent de la sécurité de l'information et de la protection des informations, ainsi qu'à toute personne intéressée par la gestion efficace de l'information au sein de son organisation.

Conçue pour habiliter les participants à comprendre, mettre en œuvre et optimiser des pratiques de gouvernance robustes, cette formation en gouvernance de l'information (GI) leur permettra de gérer efficacement l'information au sein de leur organisation.

Elle aborde les principes fondamentaux de la gouvernance de l'information, y compris l'importance de la conformité réglementaire et de la sécurité de l'information, en mettant en lumière les risques liés à la confidentialité et à la protection des informations sensibles, favorisant ainsi une culture de responsabilité et de transparence.

0,7 UFC

### LES CINQ CHAPEAUX DU GESTIONNAIRE

Mardi 18 novembre, 9h à 17h  
CentrExpo Cogeco, Drummondville

NOUVEAU



Isabelle Chagnon, M.Ps., psychologue organisationnelle,  
responsable développement du marché de la formation /  
Professionnels en règlement des différends S.A.

**PUBLIC CIBLE** / Personnes responsables de l'application de la politique organisationnelle en traitement des situations de violence et de harcèlement, professionnel.le.s, conseiller.ère.s en ressources humaines, gestionnaires et personnes en autorité.

Cette formation s'articule autour de l'hypothèse selon laquelle les gestionnaires sont appelés à porter alternativement ou concurremment cinq chapeaux, selon les situations auxquelles ils font face.

Ces chapeaux, qui permettent des interventions parfois préventives et d'autres fois curatives, sont essentiels pour tout gestionnaire qui aspire à établir et maintenir, au quotidien, un environnement de travail sain et stimulant pour les membres de son équipe. Les participants à la formation seront sensibilisés plus particulièrement à leur propre responsabilité à cet égard et à la latitude dont ils disposent pour ce faire.

# AFFAIRES JURIDIQUES

PROGRAMME RÉGULIER



0,2 UFC

## RÈGLES DE FINANCEMENT ET DÉPENSES ÉLECTORALES

Mardi 21 janvier, 10 h à 12 h  
Distanciel

NOUVEAU



**Jeannic D'Aoust**, CPA, CA,  
M.A.P., OMA, trésorière /  
Ville de Mirabel



**M<sup>e</sup> Jacques Robichaud**,  
OMA, greffier et directeur  
des services juridiques /  
Ville de Deux-Montagnes



**Mathieu Gousse**, chef d'équipe - Coordination en financement politique  
Service du Registre, de la coordination et de la gestion des contributions  
politiques, Direction du financement politique / Élections Québec

Le chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités encadre les dépenses électorales des municipalités de 5 000 habitants et plus et les MRC. Cependant, les municipalités de moins de 5 000 habitants ne sont pas soumises à la Loi.

Afin de connaître les règles particulières qui s'appliquent en matière de contrôle de dépenses électorales ainsi que les règles de financement, les formateurs jetteront la lumière sur le sujet pour permettre aux trésoriers de même qu'à tous les gestionnaires impliqués de près dans le processus électoral de se familiariser avec ces règles et de s'approprier le calendrier de travail des activités reliées à ces dépenses.

# PRÉSIDER UNE ÉLECTION LE RENDEZ-VOUS

1,0 UFC

## PRÉSIDER UNE ÉLECTION : LE RENDEZ-VOUS

Jeudi 30 janvier, 8 h30 à 16 h45 et vendredi 31 janvier, 8 h à 15 h  
Centre d'événements et de congrès interactifs (CECI), Trois-Rivières



**M<sup>e</sup> Sophie Deslauriers**,  
OMA, directrice du greffe et  
greffière / Ville de Longueuil



**M<sup>e</sup> Nancy Gagnon**, OMA, cheffe  
de division et greffière adjointe /  
Ville de Dollard-des-Ormeaux



**M<sup>e</sup> Marc Giard**, OMA, directeur  
du Service des affaires  
juridiques et corporatives /  
Ville de Repentigny



**M<sup>e</sup> Julien Lefrançois**, OMA,  
assistant-greffier et responsable  
de l'information et de la  
protection des renseignements  
personnels / Ville de Québec



**M<sup>e</sup> Joannie Meunier**,  
OMA, greffière adjointe /  
Ville de Granby



**M<sup>e</sup> Jacques Robichaud**,  
OMA, greffier et directeur des  
services juridiques / Ville de  
Deux-Montagnes



**M<sup>e</sup> Marianna Ruspil**,  
OMA, directrice et greffière /  
Ville de Boucherville



**M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore**,  
OMA, directeur et greffier -  
Service du greffe /  
Ville de Montréal



**M<sup>e</sup> Marlyne Turgeon**, LL.M., M.A.P., OMA, directrice du greffe  
et responsable de l'accès aux documents et de la protection  
des renseignements personnels / Ville de Lévis

Lors de cet événement de formation dédié aux présidents d'élection et leur équipe, les formateurs partageront leurs connaissances et leurs expériences acquises au fil des scrutins municipaux qu'ils ont organisés. Plus précisément, les participants auront l'occasion d'évaluer l'impact des principales dispositions législatives concernant les élections et les référendums, de se familiariser avec les étapes de la préparation d'une élection et d'appliquer adéquatement les différents processus.

Aux termes de l'activité, ils seront en mesure de reconnaître le rôle et les responsabilités du président d'élection d'un point de vue légal et professionnel, de distinguer les principales responsabilités dévolues à Élections Québec et au MAMH, d'appliquer les nouveautés législatives majeures à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LÉRM) et de résoudre les principales difficultés d'interprétation de la LÉRM.

En outre, ils pourront assister à des conférences qui aborderont tous les sujets sur lesquels la Loi est muette et qui constituent des éléments essentiels au succès d'un scrutin municipal.

### TARIF

Membre: 580 \$ (non-membre 650 \$)

Ces montants incluent les ateliers et conférences, les pauses-santé, les dîners et un cocktail le jeudi soir.

Le souper du jeudi est libre.

### HÉBERGEMENT

Réservez votre tarif de groupe pour **COMAQ Conference**  
ou communiquez avec l'hôtel: 1 819 376-1991 ou 1 844 860-3755.

**Nom de groupe: COMAQ.**

199 \$ par nuit plus les taxes, déjeuner non inclus.

0,7 UFC

### RÉDIGER EFFICACEMENT UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

Judi 13 février, 9h à 17h  
Auberge Godefroy, Bécancour



M<sup>e</sup> Hélène Dumas-Legendre, avocate légiste,  
Direction des affaires juridiques et de la gouvernance /  
Santé Québec

Formation de base préalable à la formation *Rédaction efficace d'un règlement municipal: volet avancé et application pratique*.

Cette formation propose un tour d'horizon des principes guidant la rédaction d'un règlement municipal. De l'habilitation d'où il tire sa légitimité jusqu'au vocabulaire qui lui donne forme, en passant par les règles qu'il ne doit pas enfreindre, tout sera scruté afin de rendre la rédaction d'un règlement municipal la plus efficace possible.

0,7 UFC

### LES ENJEUX RELATIFS À L'HABITATION ET AU LOGEMENT : OÙ LOGENT LES POUVOIRS MUNICIPAUX ?

Mardi et mercredi, 25 et 26 février, 8h30 à 12h  
Distanciel



M<sup>e</sup> Caroline Pelchat /  
Tremblay Bois



M<sup>e</sup> Olivier Arseneau /  
Tremblay Bois

Les acronymes sont nombreux : HLM, SHQ, COOP, PHAQ, ACL, PSL, OBNL et cela demeure bien difficile de s'y retrouver pour répondre aux différents enjeux de développement de la municipalité, notamment en matière d'habitation et de logement. Soudainement, la recherche de pouvoir habilitant en ces matières devient prioritaire et d'autres acronymes s'ajoutent : LAU, LCM, LCV, LSHQ, PL 49, etc.

Il est temps de démystifier la façon dont les municipalités peuvent intervenir en matière d'habitation et de logement ! Cette formation permettra aux gestionnaires municipaux de se familiariser avec les outils nombreux et indispensables qui peuvent être mis en œuvre, de façon à pouvoir bien guider les élus et votre équipe à l'égard des interventions municipales possibles. Les options sont multiples, mais cela doit être bien fait !

0,3 UFC

### LE POUVOIR DES ÉLUS ET LA GOUVERNANCE : QUELLES SONT LES LIMITES ?

Mardi 11 mars, 9h à 12h  
Distanciel

NOUVEAU



M<sup>e</sup> Sébastien Dorion, avocat associé /  
Dunton Rainville avocats et notaires

Formation reconnue par le Barreau du Québec pour répondre à l'obligation de suivre au moins trois heures en éthique et déontologie ou en pratique professionnelle au cours d'une période de référence.

Dans le cadre du rôle essentiel que les élus jouent au sein d'une municipalité, il arrive que, croyant agir dans l'intérêt de la municipalité, ils s'ingèrent dans les fonctions des employés municipaux. Dans un tel cas, en plus de contrevenir à la loi, ils peuvent ébranler l'administration municipale et engendrer des plaintes. Des lois et des règlements ont donc été adoptés afin de définir le type d'ingérence à éviter et les conséquences à un manquement.

La formation vise à identifier et à circonscrire l'ingérence visée par ces normes légales, le meilleur moyen d'y faire face pour un employé municipal, et rappeler certains concepts afin que chaque participant soit mieux à même de se rappeler les divers rôles attribués aux élus et aux employés municipaux.

0,7 UFC

### POUVOIRS DE GESTION DU RÉSEAU ROUTIER ET SÉCURITÉ DES USAGERS : ASSUREZ-VOUS D'EMPRUNTER LA ROUTE DE LA LÉGALITÉ

Mercredi 26 mars, 9h à 17h  
Distanciel



M<sup>e</sup> Anne-Marie Asselin, associée /  
Lavery

Les municipalités se doivent d'être actives en matière de gestion du réseau routier et de sécurité routière, notamment en regard du contrôle de la vitesse, de l'ouverture de rues, d'établissement de zones scolaires, d'identification de circuits de transport par véhicules lourds, d'autorisation de jeux dans les rues, etc.

Les municipalités disposent à ces fins de pouvoirs qu'elles puisent dans différentes sources législatives habilitantes. Cependant, à de nombreux égards, leurs compétences sont partagées en ces matières avec d'autres acteurs et les finalités poursuivies par leurs habilitations sont multiples. Quels sont ces pouvoirs ? Comment s'harmonisent-ils avec ceux du ministère des Transports, notamment ? Et quelles sont leurs conditions de mise en œuvre ?

Cette formation vise à identifier le chemin de la légalité en ces matières et entend répondre à ces questions concrètes : quand faut-il procéder par règlement ? Qui peut appliquer la réglementation ? Quel est le rôle de la signalisation routière ?

0,7 UFC

**L'ACQUISITION D'IMMEUBLES PAR LES MUNICIPALITÉS :  
COMMENT S'Y RETROUVER ?**Jeudi et vendredi, 27 et 28 mars, 8h30 à 12h  
Distanciel

NOUVEAU

M<sup>e</sup> Marc-André Beaudoin, associé /  
Tremblay Bois

Les lois municipales regorgent de pouvoirs à la disposition des municipalités afin qu'elles puissent acquérir les immeubles dont elles ont besoin pour la réalisation de projets à des fins municipales diverses et variées.

Acquisition de gré à gré, expropriation, réserve pour fins publiques ou droit de préemption, pour n'en nommer que quelques-unes, comptent au nombre des procédures qui s'offrent aux administrations municipales. Cependant, il peut être difficile pour elles d'identifier l'outil le plus approprié pour leurs besoins.

Cette formation, qui est autant d'intérêt pour les municipalités locales que pour les MRC, propose de passer en revue les divers pouvoirs dont disposent les municipalités dans le but d'acquérir des immeubles, afin que le participant dispose d'informations suffisantes pour identifier le bon outil à utiliser, selon les circonstances.

0,7 UFC

**L'ESSOR IMMOBILIER : COMMENT GÉRER  
LA DENSIFICATION EN HARMONIE AVEC  
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET  
L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE ?**Jeudi 10 avril, 9h à 17h  
Distanciel

NOUVEAU

M<sup>e</sup> Marc-André LeChasseur,  
associé /  
Bélanger SauvéJean-François L. Vachon,  
urbaniste / JFLV urbanisme  
et environnement

Les municipalités doivent actuellement composer avec une pénurie de logements. Cette réalité constitue un défi pour la plupart des municipalités nord-américaines.

D'une part, équilibrer la densification vient avec un souci de protéger l'environnement et d'intégrer des espaces verts pour faire face aux enjeux climatiques et de santé publique. D'autre part, l'acceptabilité sociale implique de surmonter les craintes et réticences des résidents face à la densification.

De plus, il faut favoriser la qualité des espaces publics et privés dans les projets de densification, tout en coordonnant le développement immobilier avec celui des transports en commun et des infrastructures encourageant la mobilité active.

Cette formation a pour objectif de fournir des pistes de réflexion et des réponses aux acteurs municipaux quant aux meilleures pratiques à appliquer en optimisant, entre autres, les nouveaux outils urbanistiques dans un contexte de pression au développement.

0,3 UFC

**RECOURS ET SANCTIONS EN MATIÈRE D'URBANISME**Mercredi 14 mai, 9h à 12h  
DistancielM<sup>e</sup> Alexandre Doucet-McDonald, OMA,  
directeur des Services juridiques et greffier / Saint-Basile-le-Grand

**PUBLIC CIBLE** / Directeurs généraux, greffiers, directeurs d'urbanisme, inspecteurs ou gestionnaires souhaitant s'approprier l'environnement global des sanctions et recours légaux en urbanisme.

Au cœur de l'application des règlements municipaux, le fonctionnaire dispose d'une variété d'outils pour maintenir l'ordre public, assurer le respect de la réglementation et garantir le bien-être des citoyens de sa municipalité. Ainsi, la connaissance de ces outils est cruciale pour son travail et cette formation vise à lui offrir une vue d'ensemble de ses recours.

Au terme de la formation, le participant aura acquis une compréhension de base des recours disponibles et des sanctions possibles en cas de contravention aux règlements municipaux et plus particulièrement en matière d'urbanisme.

1,4 UFC

**LE GREFFIER : ACTEUR CLÉ DANS  
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**Jeudi et vendredi, 5 et 6 juin, 9h à 17h  
Hôtel Impéria, Saint-EustacheM<sup>e</sup> André Comeau, associé /  
DHC avocatsM<sup>e</sup> Alexandre Lacasse, associé /  
DHC avocatsM<sup>e</sup> Catherine Bouchard, OMA /  
Réseau de transport de Longueuil

Cette activité s'adresse particulièrement aux nouveaux greffiers et greffiers adjoints, ainsi qu'aux autres gestionnaires souhaitant mieux comprendre le rôle et les responsabilités du greffier au sein de l'administration municipale.

Au terme de la formation, les participants auront fait un tour d'horizon des devoirs, des obligations et des responsabilités du greffier dans une ville. Les principales tâches qui incombent généralement aux greffiers suivant les différentes lois applicables au domaine municipal ainsi que leur mise en œuvre seront abordées.

0,7 UFC

### LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Mardi 10 juin, 9 h à 17 h  
Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville



M<sup>e</sup> Yves Chainé, associé /  
Bélanger Sauvé



Patrick Quirion, CPA, OMA,  
directeur général adjoint et  
trésorier / Ville de Sainte-Julie

Cette formation vous permettra d'examiner les lois, les procédures et les considérations reliées aux règlements d'emprunt, autant du point de vue du greffier, que du point de vue du trésorier. Seront présentés les éléments relatifs à la rédaction, aux approbations à obtenir, à la détermination des clauses de taxation, aux décisions financières ainsi qu'aux opérations de financement. Cette formation abordera notamment les facteurs à considérer lors de la détermination des clauses de taxation, tout en faisant le parallèle avec la jurisprudence récente de nos tribunaux dans ce domaine.

À la fin de l'activité, le participant connaîtra les étapes reliées aux règlements d'emprunt, les choix à sa disposition et les éléments à considérer dans l'opération du règlement.

0,7 UFC

### LA GOUVERNANCE DE L'INFORMATION DANS LES MUNICIPALITÉS: GARDER LE CONTRÔLE!

Mardi 30 septembre, 9 h à 17 h  
CentrExpo Cogeco, Drummondville  
Hybride

NOUVEAU



Linda Beaupré, BAA, M.A.P. /  
Experte-conseil en gestion  
de l'information



Nicolas Larivée, conseiller en  
gestion documentaire et  
accès à l'information /  
Société de transport de Laval

**PUBLIC CIBLE** / Gestionnaires, professionnels de la gestion de l'information, responsables de la conformité, responsables des technologies, personnes qui s'occupent de la sécurité de l'information et de la protection des informations, ainsi que toute personne intéressée par la gestion efficace de l'information au sein de son organisation.

Conçue pour habiliter les participants à comprendre, mettre en œuvre et optimiser des pratiques de gouvernance robustes, cette formation en gouvernance de l'information (GI) leur permettra de gérer efficacement l'information au sein de leur organisation.

Elle aborde les principes fondamentaux de la gouvernance de l'information, y compris l'importance de la conformité réglementaire et de la sécurité de l'information, en mettant en lumière les risques liés à la confidentialité et à la protection des informations sensibles, favorisant ainsi une culture de responsabilité et de transparence.

1,0 UFC

### L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES MUNICIPAUX ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Mercredi 22 octobre, 9 h à 17 h et jeudi 23 octobre, 9 h à 12 h  
Auberge Godefroy, Bécancour



M<sup>e</sup> Marie-Claude Veilleux, associée /  
Cain Lamarre

Cette formation présente, de manière générale, la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (LAI), ses principes fondamentaux et les règles pertinentes.

L'objectif est de donner aux responsables de l'accès à l'information les outils nécessaires pour répondre aux demandes les plus courantes, en tenant compte des restrictions au droit d'accès aux documents et en protégeant la confidentialité des renseignements personnels détenus par l'organisme municipal.

0,2 UFC

### LES NOUVEAUTÉS JURISPRUDENTIELLES POUR TOUS

Mercredi 5 novembre, 10 h à 12 h  
Distanciel



M<sup>e</sup> Pier-Olivier Fradette, associé /  
Lavery



M<sup>e</sup> Martin Bouffard, associé /  
Morency avocats

La jurisprudence est devenue plus importante au cours des dernières années; probablement en raison des nombreuses nouveautés législatives qui demandent plus d'éclairage interprétatif.

Par ailleurs, les administrations municipales se sont grandement transformées au fil du temps, notamment grâce à une plus grande professionnalisation des différents services; de sorte qu'aujourd'hui s'ajoutent au service du greffe d'autres services intéressés par la jurisprudence, tels que la trésorerie, le service des approvisionnements, la division des ressources humaines et l'urbanisme.

# AFFAIRES FINANCIÈRES

PROGRAMME RÉGULIER



0,2 UFC

## RÈGLES DE FINANCEMENT ET DÉPENSES ÉLECTORALES

Mardi 21 janvier, 10 h à 12 h  
Distanciel

NOUVEAU



Jeannic D'Aoust, CPA, CA,  
M.A.P., OMA, trésorière /  
Ville de Mirabel



M<sup>e</sup> Jacques Robichaud,  
OMA, greffier et directeur  
des services juridiques /  
Ville de Deux-Montagnes



Mathieu Gousse, chef d'équipe - Coordination en financement politique  
Service du Registre, de la coordination et de la gestion des contributions  
politiques, Direction du financement politique / Élections Québec

Le chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités encadre les dépenses électorales des municipalités de 5 000 habitants et plus et les MRC. Cependant, les municipalités de moins de 5 000 habitants ne sont pas soumises à la Loi.

Afin de connaître les règles particulières qui s'appliquent en matière de contrôle de dépenses électorales ainsi que les règles de financement, les formateurs jetteront la lumière sur le sujet pour permettre aux trésoriers de même qu'à tous les gestionnaires impliqués de près dans le processus électoral de se familiariser avec ces règles et de s'approprier le calendrier de travail des activités reliées à ces dépenses.

0,3 UFC

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES : MISE EN PLACE D'UN PLAN CLIMAT AU SEIN DE VOTRE ORGANISME

Mardi 4 février, 9 h à 12 h  
Distanciel

NOUVEAU



Raoul Cyr, CPA /  
Expert-conseil dans la finance et la finance durable  
pour le secteur public et municipal

Cette formation s'inscrit dans la continuité des formations *Risques financiers associés aux changements climatiques – volet 1: notions élémentaires des changements climatiques et volet 2: divulgation de l'information financière climatique* et s'adresse aux trésoriers, aux directeurs généraux et à tous les gestionnaires municipaux préoccupés par les effets néfastes des changements climatiques qui désirent **passer de la parole aux actes**.

Dans le contexte actuel de l'évolution du climat et de ses conséquences et impacts pour l'ensemble des territoires, chaque municipalité doit s'assurer de faire face à la situation, que ce soit dans la mise en place de mesures de réduction de ses émissions de GES ou de mesures d'adaptation.

La formation a pour objectif de guider le participant pas à pas dans l'élaboration d'un plan climat répondant aux exigences du programme *Accélérer la transition climatique locale (ATCL)* mis en place au printemps 2024 par le Gouvernement du Québec.

Le formateur passera en revue les exigences du programme *ATCL* en ce qui concerne les éléments à intégrer ou non dans les actions de réduction des GES ainsi que celles concernant les mesures d'adaptation. De plus, il mettra en lumière les opportunités liées à la réalisation d'un plan climat pour l'organisation.

0,3 UFC

## PAIEMENT AUX FOURNISSEURS : UN PANIER D'INFORMATIONS SOUS TOUTS SES ANGLES!

Jeudi 18 mars, 9 h à 12 h  
Distanciel



Mario Boulianne, CPA, OMA, chef de division –  
comptes à payer et assistant-trésorier /  
Ville de Repentigny

Le monde municipal est régi par un ensemble de lois et de règles qui est parfois très différent des lois et règles régissant l'entreprise privée. Cette formation se veut donc l'occasion, pour les gestionnaires et professionnels du milieu, de prendre connaissance des particularités en matière de paiement aux fournisseurs par une municipalité.

À la suite de cette activité, chaque intervenant sera en mesure de comprendre l'encadrement législatif et les relations avec les entités gouvernementales qui ont un impact sur l'activité des comptes à payer. Le participant aura aussi l'occasion de se familiariser avec certains remboursements possibles en lien avec des dépenses spécifiques.

0,7 UFC

## COMPTABILITÉ ET FINANCES MUNICIPALES 102 : MAÎTRISER LES TRANSACTIONS PARTICULIÈRES

Lundi 31 mars, 9 h à 17 h  
Centre hôtelier Deville,  
Rouyn-Noranda  
EN RÉGION

Lundi 27 octobre, 9 h à 17 h  
Quality Inn & suites, Lévis



Samuel Lamontagne, MBA, CPA, auditeur /  
Raymond Chabot Grant Thornton

**PUBLIC CIBLE** / Trésoriers et gestionnaires financiers bénéficiant de connaissances avancées en matière de comptabilité et de finances municipales.

Le rapport financier est un document officiel important pouvant causer des problématiques lors de sa production. Certains écarts viennent hanter ceux qui préparent les états financiers et après des analyses en profondeur, nous réalisons très souvent que certaines transactions particulières sont à la source même de ces écarts.

Les objectifs sont de présenter les principaux problèmes rencontrés lors de la production des états financiers et de partager quelques trucs permettant d'identifier la source de ces écarts. Cette formation sera l'occasion de faire un retour sur des transactions particulières qui peuvent devenir, si elles ne sont pas comptabilisées adéquatement, une source de déséquilibre.

1,4 UFC

### TPS-TVQ : VERS UNE GESTION EFFICACE

Mardi et mercredi, 8 et 9 avril, 9 h à 17 h  
Hôtel Impéria, Terrebonne



Guylaine Dallaire, CPA, M. Fisc., associée conseil /  
Raymond Chabot Grant Thornton

À la fin de cette activité, le participant maîtrisera les règles et les principes permettant de maximiser les remboursements de taxes de la Municipalité. Il aura de plus approfondi ses connaissances en ce qui a trait à l'application de la TPS et de la TVQ aux diverses activités municipales et sera sensibilisé aux règles complexes touchant les diverses transactions d'une municipalité.

0,6 UFC

### POUVOIRS GÉNÉRAUX DE TAXATION ET REDEVANCES : CERTAINES MUNICIPALITÉS ONT OSÉ, ET VOUS ?

Jeudi 1<sup>er</sup> mai, 9 h à 16 h  
Grand Times Hôtel, Sherbrooke



M<sup>e</sup> François Bouchard,  
M.A., M. Env.



Nicolas Plante, MGP, PMP,  
associé, conseil en  
management / Raymond  
Chabot Grant Thornton

Auparavant: *Comment profiter pleinement des nouveaux pouvoirs généraux de taxation et de redevances?*

Depuis que le gouvernement du Québec a édicté la mise en place d'un pouvoir général de taxation municipale et de redevances, les municipalités, après quelques pas très prudents, découvrent de plus en plus l'intérêt de s'y aventurer.

Voyons ensemble les diverses alternatives qui s'offrent aux municipalités et les expériences tentées.

0,7 UFC

### INTRODUCTION AUX FINANCES MUNICIPALES

Jeudi 15 mai, 9 h à 17 h  
Quality Inn & suites, Lévis



Kathy Paré, CPA, auditrice /  
Raymond Chabot Grant Thornton

**PUBLIC CIBLE** / Directeurs généraux, greffiers, nouveaux trésoriers ou gestionnaires souhaitant s'approprier l'environnement global en matière de finances municipales.

Un éventail de lois et de principes comptables parfois très différents de ceux du domaine de l'entreprise privée gouvernent le monde municipal. Cette formation se veut donc l'occasion, pour les gestionnaires et les professionnels du milieu municipal, de prendre connaissance des principes comptables qui régissent leur domaine tout en faisant le lien avec l'environnement légal qui l'entoure.

À la suite de cette formation, le participant sera notamment en mesure de comprendre le fonctionnement d'un organisme municipal et d'évaluer l'impact de l'environnement légal sur la situation financière de celui-ci. Il aura aussi l'occasion de se familiariser avec les principes comptables qui gouvernent la présentation financière de ce type d'organisme.

0,3 UFC

### RISQUES FINANCIERS ASSOCIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ÊTES-VOUS PRÊTS? – VOLET 1: NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Mardi 3 juin, 9 h à 12 h  
Distanciel



Raoul Cyr, CPA /  
Expert-conseil dans la finance et la finance durable  
pour le secteur public et municipal

**PUBLIC CIBLE** / Trésoriers, directeurs généraux et tous les gestionnaires préoccupés par les effets néfastes des changements climatiques sur la population et les finances municipales.

Votre organisation municipale est-elle prête à faire face aux aléas climatiques? Les dix prochaines années sont cruciales pour réduire notre empreinte carbone. De plus, l'adaptation aux risques des crues, des pluies abondantes, des tempêtes destructrices, des augmentations de température moyenne, des vagues de chaleur et de sécheresses est nécessaire afin d'atténuer leurs impacts dévastateurs sur nos milieux et nos populations.

Tendances de climat passées, scénarios climatiques, mesures d'adaptation et de réduction pour réaliser la transition écologique sont autant d'aspects que le formateur abordera afin d'illustrer l'urgence d'agir et la nécessité de rechercher l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour compléter vos connaissances, il est recommandé de vous inscrire au volet 2: divulgation de l'information financière climatique et à la nouvelle formation *Changements climatiques: mise en place d'un plan climat au sein de votre organisme*.

0,7 UFC

### LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Mardi 10 juin, 9 h à 17 h  
Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville



M<sup>e</sup> Yves Chainé, associé /  
Bélanger Sauvé



Patrick Quirion, CPA, OMA,  
directeur général adjoint et  
trésorier / Ville de Sainte-Julie

Cette formation vous permettra d'examiner les lois, les procédures et les considérations liées aux règlements d'emprunt, autant du point de vue du greffier, que du point de vue du trésorier. Seront présentés les éléments relatifs à la rédaction, aux approbations à obtenir, à la détermination des clauses de taxation, aux décisions financières ainsi qu'aux opérations de financement. Cette formation abordera notamment les facteurs à considérer lors de la détermination des clauses de taxation, tout en faisant le parallèle avec la jurisprudence récente de nos tribunaux dans ce domaine.

À la fin de l'activité, le participant connaîtra les étapes reliées aux règlements d'emprunt, les choix à sa disposition et les éléments à considérer dans l'opération du règlement.

Consultez le résumé de cette formation en page 12 dans la section *Affaires juridiques*.

0,7 UFC

### LA MAÎTRISE DU PROCESSUS DE PRÉPARATION BUDGÉTAIRE ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Mardi 17 juin, 9 h à 17 h  
Quality Inn & suites, Lévis



Marco Pilon, FCPA, OMA,  
trésorier et directeur  
des finances /  
Ville de Vaudreuil-Dorion



Serge Courchesne, CPA, OMA /  
Consultant et retraité de la Ville  
de Sainte-Catherine

La préparation budgétaire et le programme triennal d'immobilisations (PTI) comportent plusieurs défis. On pense notamment à la planification, à la logistique, à la recherche de solutions financières, à l'analyse de l'économie et des tendances du marché, au suivi des modifications apportées par le gouvernement (pacte fiscal, règles de comptabilisation, programmes de subvention), sans oublier la présentation aux élus.

Les formateurs exploreront certains outils et façons de faire afin de proposer aux gestionnaires et aux professionnels de la direction des finances d'autres possibilités à leurs pratiques actuelles. Cette formation se veut un partage de connaissances et d'expériences sur de grandes questions concernant le budget et le PTI.

1,4 UFC

### COMPTABILITÉ ET FINANCES MUNICIPALES 101: ÉCRITURES ET ASPECTS PRATIQUES

Jeudi et vendredi, 12 et 13 juin, 9 h à 17 h  
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



Jean-Yves Trottier, CPA, M.Sc., associé, certification /  
Raymond Chabot Grant Thornton

**PUBLIC CIBLE** / Trésoriers, gestionnaires et personnel comptable concernés par les opérations comptables et financières au sein d'un organisme municipal. Nécessite une maîtrise des concepts de base en matière de comptabilité et de finances municipales.

Cette formation s'adresse aux gestionnaires ainsi qu'aux professionnels qui souhaitent se familiariser avec la comptabilité municipale. Muni d'une base en comptabilité, le participant approfondira ses connaissances dans ce secteur en comptabilisant des transactions de base et en analysant les impacts des activités comptables quotidiennes sur le rapport financier de l'organisme municipal.

Le formateur fera notamment une présentation des principales pages du rapport financier pour acquérir une connaissance de base, ainsi que la présentation des écritures comptables requises dans différentes situations touchant les revenus, les charges, les excédents accumulés, les activités d'investissement et les postes de l'état de la situation financière, dont les immobilisations et la dette à long terme.

CLÉ  
MUNICIPALITÉ



La *Clé municipalité* et la  
*Clé municipalité PERFORMANCE*,  
deux forfaits-formations économiques  
pour une municipalité bénéficiant déjà  
de la *Politique de tarification*.

DÉTAILS EN PAGE 31

**0,3 UFC****RISQUES FINANCIERS ASSOCIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ÊTES-VOUS PRÊTS? – VOLET 2: DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE CLIMATIQUE****Mardi 9 septembre, 9 h à 12 h**

Distanciel

**Raoul Cyr, CPA /**  
Expert-conseil dans la finance et la finance durable  
pour le secteur public et municipal

Cette formation est la suite du volet 1: notions élémentaires des changements climatiques. Elle s'adresse aux trésoriers et aux directeurs généraux ainsi qu'à tous gestionnaires préoccupés par les effets néfastes des changements climatiques sur la population et les finances municipales.

Pour s'adapter aux changements climatiques, les municipalités devront changer leurs façons de faire ce qui occasionnera diverses conséquences: coûts supplémentaires, changements aux plans stratégiques ou d'exploitation, création de nouvelles occasions, etc. Cette formation a pour objectif d'outiller les municipalités afin de suivre leurs actions climatiques mises en place, autant au niveau de la gestion municipale que des impacts sur leurs finances.

Le cadre TCFD, le budget climat (durable), les actifs naturels, les nouvelles normes comptables IFRS S1 (obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et IFRS S2 (informations à fournir en lien avec les changements climatiques) sont autant de méthodologies ou d'outils qui permettront de favoriser la prise en compte et l'intégration des opportunités et des risques financiers liés aux changements climatiques dans les entreprises financières et non financières. Étant au premier rang des intervenants lors des événements climatiques, les municipalités devront aussi intégrer ces nouveaux concepts dans leur modèle économique municipal afin de réduire les impacts de ceux-ci sur leurs finances.

Aussi, le formateur abordera l'importance pour une municipalité de se doter d'un test climat dans l'évaluation d'un projet afin d'atteindre la carboneutralité.

Enfin sera abordée l'importance de mesurer les actifs naturels locaux et mieux encadrer leur gestion dans une perspective de mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre les changements climatiques.

**0,7 UFC****MAÎTRISER LE CALENDRIER ANNUEL DU TRÉSORIER****Jeudi 2 octobre, 9 h à 17 h**

Hôtel Impéria, Terrebonne

**Patrick Quirion, CPA, OMA,** directeur général adjoint et trésorier /  
Ville de Sainte-Julie

Le trésorier doit, au cours d'un cycle complet, connaître, comprendre et planifier une somme de travail qui doit tenir compte des lois, des principes comptables, des documents et des techniques variées et nombreuses.

Préparée par un trésorier d'expérience, cette formation propose de suivre un cheminement critique de toutes les actions prescrites dans le calendrier annuel du trésorier à l'intérieur d'une approche pratique. L'activité permettra aux participants de comprendre la relation entre toutes ces étapes et ainsi de mieux planifier chacune de leurs responsabilités selon le calendrier annuel et ce, de la préparation budgétaire jusqu'à la période postbudgétaire.

Au terme de l'activité, les participants auront approfondi les paramètres de la préparation budgétaire et maîtriseront les différentes obligations et les suivis à mettre en œuvre tout au long de l'année financière en plus d'assimiler les préparatifs et les actions à compléter en période postbudgétaire. La relation sera faite entre ces actions et les lois pertinentes.

**0,7 UFC****TPS-TVQ: TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES****Mardi 4 novembre, 9 h à 17 h**

Centre des congrès de Saint-Hyacinthe

**Guylaine Dallaire, CPA, M. Fisc.,** associée conseil /  
Raymond Chabot Grant Thornton

Les transactions immobilières faites par les municipalités sont soumises à des règles complexes en matière de TPS et de TVQ. Cette activité de formation permettra aux participants de mieux comprendre les différents principes applicables selon qu'il s'agisse d'une vente, d'un achat, d'un échange, d'une expropriation, d'une vente pour non-paiement de taxes, etc.

# FISCALITÉ, ÉVALUATION FONCIÈRE, TAXATION

PROGRAMME RÉGULIER



0,3 UFC

## APPLICATION PRATIQUE DES RÈGLES DE FIXATION DES TAUX DE TAXES FONCIÈRES

Mercredi 22 janvier, 9 h à 12 h  
Distanciel



Nicolas Plante, MGP, PMP, associé, conseil en management /  
Raymond Chabot Grant Thornton

Auparavant: *Pour une application simplifiée des taux variés de taxation*

Cette formation permettra aux participants de mieux comprendre les règles de fixation des taux de taxes foncières et de partager des exemples d'application de ces règles au sein de différentes municipalités québécoises.

0,7 UFC

## LA PERCEPTION DES CRÉANCES MUNICIPALES ET LA VENTE POUR TAXES

Mercredi 12 mars, 9 h à 17 h  
Holiday Inn Montréal-Longueuil,  
Longueuil

Jeudi 24 avril, 9 h à 17 h  
Sélectôtel, Amqui  
**EN RÉGION**



M<sup>e</sup> Yves Boudreault /  
Tremblay Bois

Le recouvrement des taxes municipales est une problématique toute particulière où l'observance des règles spécifiques abonde. Cette formation vise, dans un premier temps, à rappeler la nature particulière des créances municipales et les diverses difficultés qui peuvent survenir quant à leur perception. Dans un deuxième temps, les principaux modes de recouvrement seront exposés, plus particulièrement en ce qui concerne la procédure de vente pour défaut de paiement de taxes, selon qu'elle est faite par une municipalité ou une MRC.

En plus des principes établis par la loi et la jurisprudence, plusieurs exemples concrets seront discutés. Seront aussi présentés, une série de modèles et d'indications quant aux avis à préparer, aux délais à respecter et à la méthodologie à suivre en regard des diverses notions traitées et, notamment, dans le cadre de la procédure de vente pour défaut de paiement de taxes.

0,7 UFC

## FISCALITÉ MUNICIPALE: PRINCIPES JURIDIQUES

Mercredi 23 avril, 9 h à 17 h  
Centre d'événements et de congrès interactifs (CECI), Trois-Rivières



M<sup>e</sup> Simon Frenette, associé /  
DHC avocats

Cette activité de perfectionnement a pour but d'expliquer les principes juridiques de base de la fiscalité municipale.

À la fin de la formation, les participants seront en mesure d'identifier les instruments de planification et de contrôle financier des municipalités, de même que les instruments obligatoires d'information financière. Ils pourront aussi distinguer les dispositions législatives et fiscales inhérentes à l'évaluation, à la taxation et au recouvrement et mieux comprendre les grands principes légaux régissant le pouvoir de dépenser des municipalités.

## LE PARCOURS IDÉAL DE FORMATION À SUIVRE

Différents parcours sont proposés en matière de formation, que ce soit pour les nouveaux gestionnaires, au greffe, aux finances ou à l'approvisionnement. Ces parcours proposent un cheminement visant l'obtention ou le maintien du titre OMA.  
**Consultez le site pour tous les détails!**

# GESTION CONTRACTUELLE ET APPROVISIONNEMENT

PROGRAMME RÉGULIER



0,3 UFC

## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LA JURISPRUDENCE RÉCENTE EN MATIÈRE D'APPEL D'OFFRES PUBLIC INCLUANT LES PLUS RÉCENTES DÉCISIONS

Mardi 28 janvier, 9 h à 12 h  
Distanciel



M<sup>e</sup> Jean-Benoît Pouliot, associé /  
Langlois avocats

Le formateur fera une revue des décisions rendues au cours des dernières années en matière d'appel d'offres public par les tribunaux québécois. Ce survol permettra d'aborder plusieurs sujets importants pour les municipalités :

- l'accès à l'information : contenu d'une soumission ;
- l'utilisation de la clause de réserve ;
- la vérification de la conformité d'une soumission ;
- la modification du contrat ;
- les expériences antérieures ;
- le droit de cibler un produit ;
- la licence d'entrepreneur ;
- les autres incontournables.

0,3 UFC

## ENTREPRISES, REGROUPEMENTS ET CONSORTIUMS DANS LE CONTEXTE DES MARCHÉS PUBLICS AU QUÉBEC

Mercredi 5 février, 9 h à 12 h  
Distanciel



M<sup>e</sup> Stéphane Lépine, associé /  
Therrien Couture Jolicoeur



M<sup>e</sup> Marc Chidiac, associé /  
Therrien Couture Jolicoeur

En matière de contrats publics, la forme juridique de l'entreprise soumissionnaire/adjudicataire peut soulever plusieurs questions pour l'organisme public. Le projet de loi n° 12 a introduit dans la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) la notion de « consortium juridiquement organisé » : de quoi s'agit-il ? Dans le cadre d'un appel d'offres public, quelle personne doit signer la soumission ? Est-ce qu'une entreprise peut déposer une soumission même si c'est sa filiale qui a commandé les documents d'appel d'offres ? Est-ce que des entreprises ayant des actionnaires et/ou administrateurs communs peuvent participer au même appel d'offres ?

Cette formation s'adresse plus particulièrement aux approvisionneurs/acheteurs, aux conseillers juridiques ainsi qu'aux professionnels, incluant les ingénieurs et architectes impliqués dans les marchés publics et plus particulièrement dans l'analyse d'admissibilité des soumissionnaires et de conformité des soumissions.

0,2 UFC

## EXIGENCE ESSENTIELLE OU NON, IRRÉGULARITÉ MINEURE OU MAJEURE : L'ANALYSE PÉRILLEUSE DE LA CONFORMITÉ DES SOUMISSIONS

Jeudi 20 février, 10 h à 12 h  
Distanciel



M<sup>e</sup> Sébastien Laprise, associé /  
Langlois avocats

NOUVEAU

Il est préférable d'abord suivi la formation :

*La conformité en matière d'appels d'offres : une gestion de risques.*

L'année 2024 fut marquée par certains arrêts de la Cour d'appel du Québec, qui causent bien des maux de tête aux acteurs de la gestion contractuelle municipale. La Cour revoit le test de la conformité et précise les critères à utiliser pour qualifier une irrégularité.

Afin d'y voir plus claire, le formateur abordera ces décisions, en dégagera des règles d'application et abordera certaines pistes de solution.

0,7 UFC

## LES RÉCLAMATIONS EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION : PRINCIPES APPLICABLES ET BONNES PRATIQUES

Jeudi 13 mars, 9 h à 17 h  
CentrExpo Cogeco, Drummondville  
Hybride

MISE  
À JOUR



M<sup>e</sup> Marilyse Racicot /  
Racicot Chandonnet



M<sup>e</sup> Justine Provencher, cheffe  
de division – Affaires juridiques  
/ Ville de Drummondville

Le dépassement des coûts est un problème auquel sont souvent confrontés plusieurs intervenants municipaux, qu'ils soient gestionnaires, professionnels, directeurs de services techniques ou des travaux publics. Cette formation vise à étudier le cadre législatif et réglementaire applicable à la gestion des coûts additionnels, autant pour les réclamations des entrepreneurs que des professionnels, et à outiller les intervenants municipaux quant à la prévention et la gestion des conflits liés au dépassement des coûts, par le biais de conseils pratiques, de stratégies et d'ateliers interactifs.

Le processus d'évaluation et d'autorisation des coûts supplémentaires à l'intérieur de contrats par appel d'offres public sera présenté et des outils de gestion pratiques et adaptés pour ce type de réclamations seront offerts.

## 0,7 UFC

### LES NOTIONS DE BASE EN APPROVISIONNEMENT MUNICIPAL - VOLET 1: INTRODUCTION, APPLICATION ET ASPECTS PRATIQUES

Mercredi 2 avril, 9 h à 17 h  
Auberge Godefroy, Bécancour



Isabelle Lazure, OMA, directrice du Service des approvisionnements / Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Au cours des dernières années, les règles régissant la gestion contractuelle dans le milieu municipal ont changé considérablement. Les processus d'attribution des contrats des organismes municipaux sont sous haute surveillance. La multiplication de ces nouvelles exigences a contribué à complexifier le rôle du gestionnaire de l'approvisionnement municipal. Dans ce contexte, la connaissance et la maîtrise des principes et des règles en matière de gestion contractuelle sont indispensables.

Agissant à titre de gestionnaire d'approvisionnement dans le milieu municipal depuis plusieurs années, la formatrice présentera des outils de gestion qu'elle a mis en place au fil du temps afin que les gestionnaires puissent s'en inspirer et les utiliser dans leur municipalité.

## 0,7 UFC

### APPELS D'OFFRES MUNICIPAUX: LES BONNES PRATIQUES, LES ZONES GRISES ET LES ERREURS À ÉVITER

Mardi et mercredi 29 et 30 avril, 8 h 30 à 12 h  
Distanciel



M<sup>e</sup> Julie Perreault, LL.B., LL.M., D.D.N. / Notaire et conseillère juridique

La multiplication des règles en matière d'appel d'offres municipal rend le travail quotidien d'un responsable de la gestion contractuelle de plus en plus ardu et soulève de nombreux questionnements, problèmes et défis, et ce, de l'étape de la rédaction jusqu'à l'octroi du contrat.

Cette formation vise à mieux outiller les municipalités quant aux bonnes pratiques à adopter lors d'un appel d'offres, à cibler les zones grises et les erreurs à éviter lors du processus menant à l'adjudication d'un contrat. Il s'agit d'une formation pratique offrant des exemples de cas concrets, vécus par différents organismes municipaux, analysés d'un point de vue juridique à la lumière de la jurisprudence et des décisions de l'Autorité des marchés publics (AMP).

## 0,3 UFC

### CONTRATS MUNICIPAUX: RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES ET TENDANCES EN GESTION CONTRACTUELLE MUNICIPALE

Mercredi 7 mai, 13 h 30 à 16 h 30  
Distanciel



M<sup>e</sup> Sébastien Laprise, associé / Langlois avocats



Vincent Vu, directeur – Direction de l'approvisionnement / Ville de Lévis

Cette formation vise, globalement, à dresser un état de situation et à engager une réflexion sur les pratiques contractuelles municipales en fonction de l'évolution des marchés et du cadre normatif. Les formateurs partageront leurs connaissances sur les meilleures pratiques afin que les gestionnaires s'en inspirent pour bonifier leurs processus contractuels. Ceci devrait également leur permettre de développer une vision globale de la fonction « approvisionnement » et de comprendre son rôle stratégique.

Les sujets suivants seront abordés :

- la mise à jour de votre Règlement sur la gestion contractuelle ;
- le nécessaire arrimage avec le pouvoir de dépenser ;
- la gestion contractuelle au sein de votre organisation ;
- les nouvelles stratégies d'acquisition.

## 0,7 UFC

### L'APPEL D'OFFRES AVEC SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION ET LE RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION DANS L'ÉVALUATION QUALITATIVE DES OFFRES

Mercredi 4 juin, 9 h à 17 h  
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



Vincent Vu, directeur – Direction de l'approvisionnement /  
Ville de Lévis

Cette formation sera abordée en deux parties. La première vise à étudier en profondeur le cadre juridique de ce type particulier d'appel d'offres avec système de pondération et d'évaluation des offres. Des sujets tels que la notion de service professionnel, les contrats mixtes, la procédure générale, la constitution et le rôle du comité de sélection et la détermination des critères d'évaluation seront abordés. Le formateur expliquera dans quel contexte, il peut être recommandé d'utiliser ces types d'appels d'offres qui, outre le prix, permettent d'évaluer et de pondérer la qualité des services ou des produits offerts et ce, en fonction de la « formule prix » utilisée.

En seconde partie, une revue complète des aspects juridiques rattachés aux éléments d'application pratique relatifs au processus d'adjudication des contrats avec système de pondération et d'évaluation des offres sera présentée, à partir de différents exercices. Le formateur abordera notamment la composition du comité de sélection, le choix et le rôle des membres, le rôle et les responsabilités du secrétaire, le fonctionnement du comité, la rédaction du rapport, le suivi auprès des soumissionnaires et enfin, les pièges à éviter et quelques conseils concernant les bonnes pratiques.

## 0,7 UFC

### ASSURANCES, CAUTIONNEMENTS ET PÉNALITÉS

Jeudi 11 septembre, 9 h à 17 h  
Hôtel Impéria, Boucherville

MISE  
À JOUR



Marie-Michèle Boudrias, directrice de division –  
Division des acquisitions des infrastructures et des projets industriels /  
Ville de Québec

Les projets de construction ont différentes formes et différents ordres de grandeur, mais dans tous les cas, il existe un risque de responsabilité continue et un risque de pertes ou de dommages relatifs au projet lui-même.

Lors de l'élaboration des cahiers de charges pour les projets de construction, les officiers municipaux ont la responsabilité de s'assurer que les diverses clauses qu'ils y intègrent couvrent l'ensemble des risques que les municipalités encourent lors de l'exécution de ces contrats. Ils doivent entre autres choses explorer les possibilités des diverses couvertures d'assurances et de garanties de soumission et d'exécution offertes sur le marché de même que leur nécessité, et ce, en fonction de la nature et de la valeur des contrats. L'introduction de clauses de pénalités financières est aussi à envisager pour mitiger les risques des projets.

Le contenu de ces incontournables clauses et de leurs impacts devrait permettre aux officiers municipaux de se familiariser avec le langage de la gestion des risques et des assurances dans le contexte parfois complexe des réalités du monde municipal en cette matière.

Certification reconnue et véritablement dédiée au secteur municipal, le titre OMA atteste des connaissances et de l'expertise de son détenteur en matière de compétence municipale, ainsi que de son souci à exceller. **Trois lettres qui vous feront gagner la reconnaissance de vos pairs.**

comaq.qc.ca

La COMAQ est la seule corporation du milieu municipal à décerner le titre d'officier municipal agréé (OMA) depuis plus de 50 ans.



Universités partenaires

Centre de perfectionnement  
Faculté de l'éducation permanente

Université  
de Montréal

École  
des dirigeants  
HEC MONTRÉAL

# AJOUTEZ DU POIDS À VOTRE EXPERTISE MUNICIPALE

# OMA

0,6 UFC

### LA REDDITION DE COMPTE DES CONTRATS: DÉMYSTIFIER NOS OBLIGATIONS, QUOI, QUAND ET COMMENT?

Mardi 7 octobre, 9 h à 16 h  
Hôtel Impéria, Terrebonne

NOUVEAU



Isabelle Benoît, B.A.A, OMA, directrice du Service des approvisionnements /  
Ville de Saint-Jérôme

**PUBLIC CIBLE** / Gestionnaires de contrats publics, responsables  
de l'approvisionnement, approvisionneurs, élus municipaux,  
directeurs généraux.

Tous les organismes municipaux ont des enjeux liés à la reddition de compte. Ces enjeux sont de plusieurs natures: la responsabilité de la réalisation de la reddition de compte, la transparence requise pour la réaliser, la reconnaissance des limites de la reddition de compte. Bref, la reddition de comptes en matière de contrats publics peut donner bien des maux de tête. Cette formation vise à clarifier, les obligations des municipalités quant à la reddition de compte visant les contrats.

0,7 UFC

### LES NOTIONS EN APPROVISIONNEMENT MUNICIPAL — VOLET 2: APPLICATION ET ASPECTS PRATIQUES

Jeudi 13 novembre, 9 h à 17 h  
Auberge Godefroy, Bécancour



Jacques Babin, OMA, chef de division –  
Division des acquisitions, Direction de l'approvisionnement /  
Ville de Longueuil

Cette formation vient approfondir quelques notions de base présentées dans la première formation, avec une approche plus stratégique. Avec l'arrivée de l'Autorité des marchés publics, les municipalités ont avantage à améliorer la veille de marché lors d'un processus d'acquisition. Plusieurs pistes de réflexion seront explorées durant la formation.

Pour bien les illustrer, des exemples basés sur le traitement des plaintes du bureau d'inspection (BIG) de la Ville de Montréal seront présentés. De plus, le cadre législatif actuel offre plusieurs approches stratégiques d'appels d'offres qui sont souvent méconnues et surtout sous-utilisées par les municipalités. Ces différentes options seront explorées afin d'aider les spécialistes de la gestion contractuelle à les intégrer dans leurs analyses stratégiques.

[OMA]

FORMATIONS

Attestation en gestion contractuelle municipale

# SOYEZ UN PRO DE L'OCTROI DE CONTRATS

La connaissance et la maîtrise des principes et des règles en matière de gestion contractuelle sont indispensables pour les responsables de l'approvisionnement et des travaux publics, mais aussi pour l'ensemble du personnel d'une municipalité.

**NOTRE OFFRE DE FORMATION EST ÉVOLUTIVE ET COUVRE  
L'ABC DES RÈGLES EN MATIÈRE D'ADJUDICATION DES CONTRATS  
MUNICIPAUX ET D'APPROVISIONNEMENT.**

**CONSULTEZ NOTRE OFFRE COMPLÈTE**  
▶ [comaq.qc.ca](http://comaq.qc.ca)

Pour plus d'information:  
Guylaine Dumais, coordonnatrice de la formation : 418 527-1231, poste 103

Attestation  
reconnue par

Centre de perfectionnement  
Faculté de l'éducation permanente

Université   
de Montréal

# Merci de nous choisir pour le développement de vos compétences.

Fort d'un franc succès renouvelé auprès des personnes participantes depuis plus de 20 ans, l'École des dirigeant·es et dirigeants ainsi que la communauté pédagogique de HEC Montréal sont fières de poursuivre ce partenariat structurant avec la COMAQ.

L'École des dirigeant·es et dirigeants HEC Montréal vous offre des formations adaptées au milieu municipal avec les meilleures connaissances sur le marché, prodiguées par des membres du corps professoral et des praticiennes et praticiens de renommée mondiale.

Nous continuons ainsi notre mission d'accompagner la croissance des municipalités du Québec.

## Un gage de qualité

**29<sup>e</sup>** AU MONDE | **FT** FINANCIAL  
TIMES | **PALMARÈS**  
EXECUTIVE EDUCATION 2024

Nos programmes se retrouvent au 29<sup>e</sup> rang mondial du palmarès Executive Education 2024 du *Financial Times*.



Notre rôle actif au sein d'UNICON, qui compte 115 membres internationaux, nous donne accès à un réseau exclusif de partenaires parmi les meilleures universités.



HEC Montréal est la 1<sup>re</sup> école nord-américaine à avoir obtenu les 3 plus importants agréments universitaires, un gage de qualité supérieure de son enseignement et de sa recherche.

**Merci encore de votre confiance!**

**Serge Lafrance**  
Directeur, École des dirigeant·es et dirigeants  
HEC Montréal, et professeur associé



FORMATIONS

Attestations accréditées par HEC MONTRÉAL

# LEADERSHIP PERFORMANCE EFFICACITÉ

## AUGMENTEZ VOS HABILITÉS DE DIRIGEANT



En partenariat avec l'École des dirigeants HEC Montréal, la COMAQ vous propose des attestations de haut niveau, adaptées à la réalité municipale et prodiguées par des professeurs et praticiens chevronnés d'une école de renommée internationale.

**DÈS ATTESTATIONS QUI CONTRIBUERONT AU SUCCÈS  
DE VOTRE ORGANISATION AINSI QU'AU VÔTRE!**

Attestation en gestion de la performance municipale

Attestation en direction de personnes et développement de la relève

Attestation en leadership communicationnel et habiletés politiques

Attestation en gestion efficace de situation de crise

En cette ère de données de plus en plus numériques et interconnectées, les experts l'affirment : la question n'est pas de savoir si une situation indésirable arrivera, mais bien quand elle arrivera. Apprenez à protéger vos données, à communiquer, gérer et mobiliser vos troupes en situation de crise.

**PLACES LIMITÉES**

**INFORMEZ-VOUS MAINTENANT :**

info@comaq.qc.ca | 418 527-1231

comaq.qc.ca

## GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE



### 7 HEURES RECONNUES

#### LE GESTIONNAIRE DANS LA MUNICIPALITÉ D'AUJOURD'HUI

Mardi 15 avril, 9 h à 17 h  
Joliette



Viana Poulin /  
École des dirigeants HEC Montréal

Les gestionnaires du milieu municipal proviennent largement d'un domaine spécialisé, que ce soit le génie, les sciences comptables, le droit, l'urbanisme, la finance, les sciences sociales ou les systèmes d'information.

Le principal objectif de cette formation est d'amener les participants à concilier les exigences, les connaissances et les habiletés propres à leur profession et celles qui relèvent de la gestion.

Ils pourront aussi explorer les principales exigences du métier de gestionnaire et les compétences qui en découlent ce qui leur permettra de caractériser leur philosophie, leur style et leurs pratiques de gestion et de mieux en comprendre les impacts.

### 7 HEURES RECONNUES

#### LA GESTION STRATÉGIQUE DANS LES MUNICIPALITÉS

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre, 9 h à 17 h  
Holiday Inn Montréal-Longueuil, Longueuil



Raymonde Lévesque /  
École des dirigeants HEC Montréal

Les gestionnaires en milieu municipal sont familiers avec le processus de planification triennale. Dans un contexte de rareté de ressources, d'encadrement serré de leurs activités et des résultats, et d'exigences accrues de la part des citoyens, les municipalités sont portées par des obligations de planification, mais également, et ce de plus en plus, par des impératifs de développement. Le processus de planification des ressources et des activités apparaît alors nécessaire, mais non suffisant pour assurer la viabilité de la Municipalité.

Une réflexion de nature stratégique est susceptible d'apporter une perspective utile et complémentaire aux dirigeants désireux de positionner favorablement leur municipalité dans le contexte des défis et enjeux actuels liés au développement.

### 7 HEURES RECONNUES

#### TABLEAU DE BORD : COMMENT LES ÉLABORER ET LES ALIMENTER

Mardi 21 octobre, 9 h à 17 h  
HEC Montréal  
Hybride

NOUVEAU



Eduardo Schiehl /  
École des dirigeants HEC Montréal

Essentielle à la survie de toutes organisations, la création de valeur repose sur leur capacité à gérer de façon stratégique leur performance, c'est-à-dire de mesurer ce qui est important pour l'atteinte d'objectifs stratégiques, opérationnels et financiers.

Il devient donc primordial pour celles-ci de prendre en compte leurs objectifs stratégiques dans leur conception de systèmes de contrôle de gestion et, plus précisément, de mesure de la performance organisationnelle.

Le tableau de bord est l'outil par excellence pour comprendre, communiquer et visualiser la stratégie comme une chaîne de cause à effet entre objectifs stratégiques, opérationnels et financiers.

## FORMATION SUR DEMANDE (GROUPE PRIVÉ)

### VOUS AIMERIEZ OFFRIR L'UNE DE NOS FORMATIONS À VOTRE ÉQUIPE?

Nous pouvons présenter une formation dans vos locaux dans la mesure où la classe est composée d'au moins dix personnes. Si votre groupe est plus restreint, les participants sont invités à s'inscrire individuellement\* à la formation selon le calendrier établi (programme de formation).

Transmettez-nous votre besoin pour que nous puissions trouver ensemble la formation la plus pertinente pour vous: [guyaine.dumais@comaq.qc.ca](mailto:guyaine.dumais@comaq.qc.ca).

\* Consultez notre politique de tarification pour vérifier si l'ensemble du personnel peut bénéficier du tarif membre.

## DIRECTION DE PERSONNES ET DÉVELOPPEMENT DE LA RELÈVE

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION  
DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE



### 7 HEURES RECONNUES

#### GÉRER LES EMPLOYÉS AVEC SUCCÈS

Mardi 11 février, 9 h à 17 h  
Auberge Godefroy, Bécancour



Jean-François Bertholet /  
École des dirigeants HEC Montréal

Dans cette activité, le formateur aborde différents thèmes en relation avec la gestion des personnes: la mobilisation, la gestion des différences individuelles, la motivation et l'implication des personnes et les différentes pratiques qui ont du succès dans la gestion des individus au travail.

## LEADERSHIP COMMUNICATIONNEL ET HABILITÉS POLITIQUES

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION  
DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE



### 7 HEURES RECONNUES

#### LE COURAGE MANAGÉRIAL

Mercredi 19 mars, 9 h à 17 h  
Hôtel Impéria, Terrebonne



Raymonde Lévesque /  
École des dirigeants HEC Montréal

Les situations de gestion nécessitant du courage sont fréquentes. Qu'est-ce que le courage managérial? Est-ce une compétence qui se développe? Comment concilier les exigences de l'administration municipale avec les besoins des personnes? Comment être à l'aise dans le fait de sortir de sa zone de confort? Comment exercer un leadership courageux dans un contexte difficile et avoir le courage de ses convictions? À l'aide de cas et de mises en situation concrètes, le participant aura l'occasion de réfléchir aux façons de composer de manière efficace avec ce côté exigeant de la gestion.

### 7 HEURES RECONNUES

#### HABILITÉS POLITIQUES: EXERCEZ VOTRE POUVOIR DE FAÇON STRATÉGIQUE

Mercredi 24 septembre, 9 h à 17 h  
Joliette



Pierre Lainey /  
École des dirigeants HEC Montréal

L'organisme municipal est un lieu de pouvoir et d'influence. Dans un tel contexte, la compréhension des habiletés politiques est utile, car ces habiletés permettent aux personnes d'accroître leur influence dans l'exercice de leurs fonctions.

À la fin de l'activité, les participants auront appris à effectuer la lecture politique interne d'une organisation; quelles sont les sources et les manifestations du pouvoir et de l'influence ainsi qu'effectuer la lecture de l'environnement externe d'une organisation. Ils seront aussi en mesure de choisir des stratégies et des tactiques efficaces d'intervention; influencer qui et sur quoi?

## 7 HEURES RECONNUES

### L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE: UNE COMPÉTENCE MUNICIPALE

Mercredi 3 décembre, 9 h à 17 h  
Hôtel Impéria, Saint-Eustache



Estelle Morin /  
École des dirigeants HEC Montréal

Dans les organisations, il y a malheureusement des personnes qui agissent de telle sorte que cela engendre des effets toxiques sur le climat de travail, compromettant la cohésion et la performance de leur équipe. Plusieurs n'ont pas conscience de l'effet de leurs comportements sur les autres, à l'opposé, certaines les adoptent intentionnellement.

Cette activité de formation a pour but de mieux comprendre la dynamique des personnes ayant ces comportements afin de savoir comment les aider à les corriger et à donner la performance attendue.

## GESTION EFFICACE DE SITUATION DE CRISE

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION  
DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE



## 7 HEURES RECONNUES

### COMMUNICATION EN GESTION DE CRISE

Jeudi 8 mai, 9 h à 17 h  
Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville



Sylvain Lafrance /  
École des dirigeants HEC Montréal

À l'ère des communications numériques, les informations, vraies ou fausses, circulent à grande vitesse. Puisque les réputations sont fragiles, en cas de crise, les organisations, publiques comme privées, doivent donc réagir et prendre les décisions adéquates très rapidement.

Apprenez à gouverner par mauvais temps. Comprenez mieux les attentes et les exigences des médias dans ces situations délicates. Et, surtout, développez des réflexes de vigilance et de responsabilité!

## 7 HEURES RECONNUES

### CRÉATION D'UNE CULTURE ORGANISATIONNELLE HUMAINE ET PERFORMANTE: FAVORISER L'ADÉQUATION, LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DE NOS GENS

Mardi 11 novembre, 9 h 30 à 16 h 30  
Hôtel Impéria, Saint-Eustache



Dominic Gagnon /  
École des dirigeants HEC Montréal

Cette formation vise à mobiliser les connaissances en gestion, en psychologie ainsi qu'en neuropsychologie afin d'outiller les leaders à:

- créer une culture organisationnelle personnalisée et ancrée dans leurs valeurs;
- piloter au quotidien leurs tâches de gestion en adéquation avec cette culture plus humaine;
- créer un élan pour la pérennité et l'amélioration en continue de cette nouvelle culture axée sur les gens.

# CALENDRIER 2025 DE PLANIFICATION

## PROGRAMME RÉGULIER

PAGE	ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT	DATE
<b>GESTION ET DIRECTION STRATÉGIQUE</b>		
07	Le pouvoir des élus et la gouvernance: quelles sont les limites? / <b>NOUVEAU</b>	11 MARS / Distanciel
07	Les organismes à but non lucratif et votre municipalité: mode d'emploi et conseils pratiques	2 ET 3 AVRIL / Distanciel
07	Attirer et fidéliser ses employés municipaux: une richesse à pérenniser	16 AVRIL / Distanciel
08	La gestion des réseaux sociaux et leurs impacts en gestion municipale - volet pratique / <b>MISE À JOUR</b>	6 MAI / Sherbrooke
08	La gouvernance de l'information dans les municipalités: garder le contrôle! / <b>NOUVEAU</b>	30 SEPTEMBRE / Hybride - Drummondville
08	Les cinq chapeaux du gestionnaire / <b>NOUVEAU</b>	18 NOVEMBRE / Drummondville
<b>AFFAIRES JURIDIQUES</b>		
09	Règles de financement et dépenses électorales / <b>NOUVEAU</b>	21 JANVIER / Distanciel
09	Présider une élection: le rendez-vous / <b>NOUVEL ÉVÈNEMENT</b>	30 ET 31 JANVIER / Trois-Rivières
10	Rédiger efficacement un règlement municipal	13 FÉVRIER / Bécancour
10	Les enjeux relatifs à l'habitation et au logement: où logent les pouvoirs municipaux?	25 ET 26 FÉVRIER / Distanciel
10	Le pouvoir des élus et la gouvernance: quelles sont les limites? / <b>NOUVEAU</b>	11 MARS / Distanciel
10	Pouvoirs de gestion du réseau routier et sécurité des usagers: assurez-vous d'emprunter la route de la légalité	26 MARS / Distanciel
11	L'acquisition d'immeubles par les municipalités: comment s'y retrouver? / <b>NOUVEAU</b>	27 ET 28 MARS / Distanciel
11	L'essor immobilier: comment gérer la densification en harmonie avec le développement durable et l'acceptabilité sociale? / <b>NOUVEAU</b>	10 AVRIL / Distanciel
11	Recours et sanctions en matière d'urbanisme	14 MAI / Distanciel
11	Le greffier: acteur clé dans l'administration municipale	5 ET 6 JUIN / Saint-Eustache
12	Le règlement d'emprunt	10 JUIN / Drummondville
12	La gouvernance de l'information dans les municipalités: garder le contrôle! / <b>NOUVEAU</b>	30 SEPTEMBRE / Hybride - Drummondville
12	L'accès aux documents des organismes municipaux et la protection des renseignements personnels	22 ET 23 OCTOBRE / Bécancour
12	Les nouveautés jurisprudentielles pour tous	5 NOVEMBRE / Distanciel
<b>AFFAIRES FINANCIÈRES</b>		
13	Règles de financement et dépenses électorales / <b>NOUVEAU</b>	21 JANVIER / Distanciel
13	Changements climatiques: mise en place d'un plan climat au sein de votre organisme / <b>NOUVEAU</b>	4 FÉVRIER / Distanciel
13	Paiement aux fournisseurs: un panier d'informations sous tous ses angles!	18 MARS / Distanciel
13	Comptabilité et finances municipales 102: maîtriser les transactions particulières	31 MARS / Rouyn-Noranda 27 OCTOBRE / Lévis / <b>RÉGION</b>
14	TPS-TVQ: vers une gestion efficace	8 ET 9 AVRIL / Terrebonne
14	Pouvoirs généraux de taxation et redevances: certaines municipalités ont osé, et vous?	1 <sup>er</sup> MAI / Sherbrooke
14	Introduction aux finances municipales	15 MAI / Lévis
14	Risques financiers associés aux changements climatiques, êtes-vous prêts? - volet 1: notions élémentaires des changements climatiques	3 JUIN / Distanciel
15	Le règlement d'emprunt	10 JUIN / Drummondville
15	Comptabilité et finances municipales 101: écritures et aspects pratiques	12 ET 13 JUIN / Saint-Hyacinthe
15	La maîtrise du processus de préparation budgétaire et le programme triennal d'immobilisations	17 JUIN / Lévis
16	Risques financiers associés aux changements climatiques, êtes-vous prêts? - volet 2: divulgation de l'information financière climatique	9 SEPTEMBRE / Distanciel
16	Maîtriser le calendrier annuel du trésorier	2 OCTOBRE / Terrebonne
16	TPS-TVQ: transactions immobilières	4 NOVEMBRE / Saint-Hyacinthe

## ÉVÈNEMENTS



26 MARS  
Drummondville



21 AU 23 MAI  
La Malbaie



18 ET 19 SEPTEMBRE  
Bécancour

### FORMATIONS RECONNUES

Le Barreau du Québec, l'Ordre des CPA du Québec, la Chambre des notaires, l'Ordre des CRHA et l'Ordre des ingénieurs du Québec reconnaissent plusieurs formations de la COMAQ pour la formation continue de leurs membres.

Communiquez avec la Corporation pour plus de détails.

### TARIFS

Pour connaître les tarifs des formations affichées dans ce calendrier, rendez-vous en page 29.

### FORMATEURS

Pour connaître les formateurs pour une formation particulière, rendez-vous à la page correspondante.

### ATTESTATION EN GESTION CONTRACTUELLE MUNICIPALE

Les formations en gestion contractuelle et approvisionnement font partie de l'Attestation en gestion contractuelle municipale.

Pour plus d'information sur l'Attestation, rendez-vous sur le site Web.

# CALENDRIER 2025 DE PLANIFICATION

## PROGRAMME RÉGULIER

PAGE	ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT	DATE
<b>FISCALITÉ, ÉVALUATION FONCIÈRE, TAXATION</b>		
17	Application pratique des règles de fixation des taux de taxes foncières	22 JANVIER / Distanciel
17	La perception des créances municipales et la vente pour taxes	12 MARS / Longueuil 24 AVRIL / Amqui / <b>RÉGION</b>
17	Fiscalité municipale: principes juridiques	23 AVRIL / Trois-Rivières
<b>GESTION CONTRACTUELLE ET APPROVISIONNEMENT</b>		
18	Ce que vous devez savoir sur la jurisprudence récente en matière d'appel d'offres public incluant les plus récentes décisions	28 JANVIER / Distanciel
18	Entreprises, regroupements et consortiums dans le contexte des marchés publics au Québec	5 FÉVRIER / Distanciel
18	Exigence essentielle ou non, irrégularité mineure ou majeure: l'analyse périlleuse de la conformité des soumissions / <b>NOUVEAU</b>	20 FÉVRIER / Distanciel
18	Les réclamations en matière de construction: principes applicables et bonnes pratiques / <b>MISE À JOUR</b>	13 MARS / Hybride - Drummondville
19	Les notions de base en approvisionnement municipal - volet 1: introduction, application et aspects pratiques	2 AVRIL / Bécancour
19	Appels d'offres municipaux: les bonnes pratiques, les zones grises et les erreurs à éviter	29 ET 30 AVRIL / Distanciel
19	Contrats municipaux: réflexions stratégiques et tendances en gestion contractuelle municipale	7 MAI / Distanciel
20	L'appel d'offres avec système de pondération et d'évaluation et le rôle du comité de sélection dans l'évaluation qualitative des offres	4 JUIN / Saint-Hyacinthe
20	Assurances, cautionnements et pénalités / <b>MISE À JOUR</b>	11 SEPTEMBRE / Boucherville
21	La reddition de compte des contrats: démystifier nos obligations, quoi, quand et comment? / <b>NOUVEAU</b>	7 OCTOBRE / Terrebonne
21	Les notions en approvisionnement municipal - volet 2: application et aspects pratiques	13 NOVEMBRE / Bécancour

## PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

PAGE	ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT	DATE
<b>GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE</b>		
24	Le gestionnaire dans la municipalité d'aujourd'hui	15 AVRIL / Joliette
24	La gestion stratégique dans les municipalités	1 <sup>er</sup> OCTOBRE / Longueuil
24	Tableau de bord: comment les élaborer et les alimenter / <b>NOUVEAU</b>	21 OCTOBRE / Hybride - HEC Montréal
<b>DIRECTION DE PERSONNES ET DÉVELOPPEMENT DE LA RELÈVE</b>		
25	Gérer les employés avec succès	11 FÉVRIER / Bécancour
<b>LEADERSHIP COMMUNICATIONNEL ET HABILÉTÉS POLITIQUES</b>		
25	Le courage managérial	19 MARS / Terrebonne
25	Habilités politiques: exercez votre pouvoir de façon stratégique	24 SEPTEMBRE / Joliette
26	L'intelligence émotionnelle: une compétence municipale	3 DÉCEMBRE / Saint-Eustache
<b>GESTION EFFICACE DE SITUATION DE CRISE</b>		
26	Communication en gestion de crise	8 MAI / Drummondville
26	Création d'une culture organisationnelle humaine et performante: favoriser l'adéquation, la mobilisation et l'engagement de nos gens	11 NOVEMBRE / Saint-Eustache

## INFORMATION ET INSCRIPTION

Pour en savoir davantage sur le contenu de chaque activité et pour vous y inscrire, visitez le [comaq.qc.ca](http://comaq.qc.ca).

### TARIFICATION DES FORMATIONS EN SALLE

PROGRAMME	STATUT	DURÉE DE L'ACTIVITÉ	TARIF
RÉGULIER	MEMBRE <sup>1</sup>	½ journée	355 \$
		1 jour	535 \$
		2 jours	735 \$
		Hybride	535 \$
	NON MEMBRE	½ journée	410 \$
		1 jour	640 \$
2 jours		870 \$	
ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE	MEMBRE <sup>1</sup>	7h	650 \$
	NON MEMBRE	7h	755 \$

### TARIFICATION DES FORMATIONS DISTANCIELLES

PROGRAMME	STATUT	DURÉE DE L'ACTIVITÉ	TARIF
RÉGULIER	MEMBRE <sup>1</sup>	2h à 4h	230 \$
		7h	420 \$
	NON MEMBRE	2h à 4h	255 \$
		7h	460 \$

### POLITIQUE DE TARIFICATION

Si votre municipalité compte un nombre suffisant de membres à la COMAQ en proportion avec la taille de sa population, tout le personnel bénéficie du tarif membre au moment de suivre une formation.

Établi selon le nombre d'habitants des municipalités apparaissant dans le dernier décret provincial, le nombre de membres requis par municipalité pour bénéficier du tarif membre pour l'ensemble du personnel est le suivant :

NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE MEMBRES
10 000 et moins <sup>2</sup>	2
10 001 – 25 000	3
25 001 – 50 000	4
50 001 – 100 000	5
100 001 – 200 000	6
200 001 – 500 000	7
500 001 – 1 million d'habitants	20
Plus d'un million d'habitants	35

### FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription à une activité comprennent la documentation, l'attestation remise par l'Université de Montréal ou HEC Montréal, le repas du midi et les pauses-café. Les taxes doivent être ajoutées.

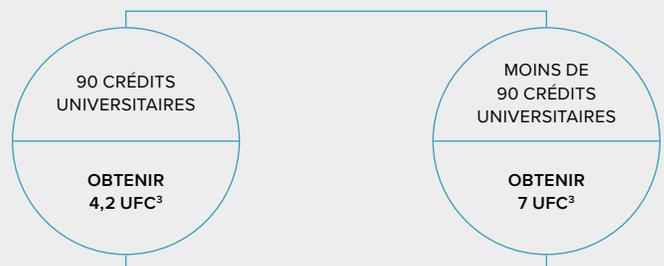
Numéro d'enregistrement TPS : **R106980576**

Numéro d'enregistrement TVQ : **1006318191**

1. En vertu d'entente avec la COMAQ, les membres des associations ou corporations professionnelles identifiées dans la section « Organismes partenaires » obtiennent le tarif membre.  
2. Incluant les Régies intermunicipales et les MRC.



ÊTRE MEMBRE EN RÈGLE DEPUIS PLUS D'UN AN



POSSÉDER 3 ANS D'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL DANS UNE MUNICIPALITÉ

COMMENT LE MAINTENIR

SUIVRE 3 ACTIVITÉS DE FORMATION DE LA COMAQ (MINIMUM DE 2,1 UFC) SUR UNE PÉRIODE MAXIMALE DE 5 ANS, NON CUMULATIVES POUR LA PÉRIODE SUBSÉQUENTE.

3. À réaliser en suivant des activités de perfectionnement offertes par la COMAQ sur une période maximale de 10 ans.

### ORGANISMES PARTENAIRES

En vertu d'ententes avec la COMAQ, les membres des associations ou corporations professionnelles suivantes obtiennent le tarif membre COMAQ pour les inscriptions aux formations :

#### ORDRES PROFESSIONNELS PARTENAIRES



#### ASSOCIATIONS MUNICIPALES PARTENAIRES



4. Rendez-vous sur le site de l'OCPA pour connaître les activités reconnues. Notez que cette liste est mise à jour régulièrement.

# RENSEIGNEMENTS IMPORTANTES

## CONFIRMATION

En vous inscrivant sur le site de la COMAQ, vous recevrez une confirmation d'inscription par courriel dans les minutes suivant cette opération. Si tel n'était pas le cas, nous vous invitons à nous contacter à [marie-claude.letellier@comaq.qc.ca](mailto:marie-claude.letellier@comaq.qc.ca).

## LOI FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les activités de formation de la COMAQ sont reconnues en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (L.R.Q., c. D-71) conformément aux conditions prévues à l'article 5 de la loi.

## ATTESTATION

### PROGRAMME RÉGULIER

Entièrement accrédité par l'Université de Montréal, le **programme régulier** rapporte aux participants une attestation sous forme d'unités de formation continue (UFC). Chaque UFC correspond à 10 heures de formations suivies avec la COMAQ. Cette attestation constitue un gage de la qualité du perfectionnement reçu et permet aux participants qui accumulent suffisamment d'UFC d'acquérir le titre d'officier municipal agréé (OMA). Titre que seule la COMAQ est autorisée à décerner dans le milieu municipal.

Pour maintenir son titre, l'officier municipal agréé doit également poursuivre son perfectionnement professionnel de façon continue au sein de la Corporation. Consultez le texte sur le titre OMA en page 29.

### PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

L'École des dirigeants HEC Montréal accrédite pour sa part le **programme d'études en gestion de la performance municipale** de la COMAQ. Les formations de ce programme rapportent aux participants une attestation sous forme d'heures reconnues. Les heures reconnues permettent, comme les UFC, d'acquérir et de maintenir le titre OMA.

## LOI 25

En vertu des obligations liées à la Loi 25 – Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, la COMAQ se réserve le droit de partager avec ses universités partenaires les informations utiles à l'émission de votre attestation.

## POLITIQUE D'ANNULATION ET DE MODIFICATION DE VOS INSCRIPTIONS

Nous vous encourageons fortement à faire toute demande de report ou d'annulation le plus tôt possible; ceci pourrait permettre à un participant inscrit sur la liste d'attente d'y participer.

Si vous devez annuler une activité de formation :

- **Plus de 7 jours ouvrables avant la date de l'activité**, vous serez entièrement remboursé si un avis écrit a été transmis à la COMAQ. Le processus normal de remboursement de la COMAQ suivra.
- **Entre 3 et 6 jours ouvrables avant la date de l'activité**, vous serez remboursé à 50 % si un avis écrit a été transmis à la COMAQ.
- **Moins de 3 jours ouvrables avant la date de l'activité**, vous ne serez pas remboursé.

### ANNULATION D'UNE FORMATION PAR LA COMAQ

La COMAQ se réserve le droit d'annuler toute activité de formation au besoin. Le cas échéant, elle remboursera complètement les frais d'inscription. S'il y a report de l'activité, les personnes inscrites seront contactées afin de savoir si elles souhaitent maintenir ou non leur inscription. La COMAQ n'assume aucune responsabilité advenant un changement de la date de l'activité, de son contenu, du lieu ou du formateur.

### ANNULATION D'UNE FORMATION CLÉ MUNICIPALITÉ ET CLÉ MUNICIPALITÉ PERFORMANCE

Il n'y a aucun remboursement possible pour l'annulation d'une formation choisie à l'intérieur de la formule **Clé municipalité** ou **Clé municipalité PERFORMANCE**. Seul un report d'inscription à une autre activité de formation inscrite à l'horaire en cours d'année et admissible à cette formule sera accepté.

### UNE FORMATION AFFICHE COMPLÈTE? PENSEZ À LA LISTE D'ATTENTE!

N'hésitez pas à vous inscrire sur la liste d'attente si la formation qui vous intéresse est complète, vous serez contacté dès qu'une place se libérera. Pour inscription à une liste d'attente, cliquez sur le bouton « Liste d'attente » disponible sur la page Web de la formation. Un message de confirmation apparaîtra à l'écran pour confirmer l'opération.

### SUBSTITUTION À UNE INSCRIPTION

Un membre inscrit à une activité peut transférer son inscription à un collègue d'une même municipalité, à condition d'en avoir préalablement informé la COMAQ à [marie-claude.letellier@comaq.qc.ca](mailto:marie-claude.letellier@comaq.qc.ca).

### PRÉSENCE À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION SANS S'Y INSCRIRE

Si une personne participe à l'activité sans s'y être préalablement inscrite, des frais d'administration de 50 \$ lui seront facturés en plus des frais d'inscription.

# PLUSIEURS FAÇONS D'ÉCONOMISER



## DES CLÉS QUI VOUS OUVRENT TOUTES LES PORTES!

### FORMULE PRÉSENTIELLE OU VIRTUELLE

La *Clé municipalité* et la *Clé municipalité PERFORMANCE*, deux forfaits-formations économiques pour une municipalité bénéficiant déjà de la *Politique de tarification*!

La COMAQ offre aux municipalités bénéficiant déjà de la *Politique de tarification* une formule applicable aux formations d'une journée, incluant toutes les formations du programme en gestion de la performance municipale. La *Clé municipalité PERFORMANCE* permettra aux gestionnaires désireux de parfaire leurs aptitudes en gestion d'accéder plus aisément aux formations offertes en collaboration avec l'École des dirigeants HEC Montréal, avec des tarifs forts avantageux.

### DES AVANTAGES CLÉ POUR VOTRE MUNICIPALITÉ

- Un accès à huit (8) inscriptions à une ou plusieurs formations d'une journée de la programmation régulière et/ou de la programmation en gestion de la performance municipale.
- Un rabais potentiel pouvant aller jusqu'à 20% par inscription sur le prix au tarif membre.
- Un rabais applicable aux employés d'une même ville, membres ou non membres.

Pour savoir si vous profitez déjà de la *Politique de tarification*, rendez-vous à [comaq.qc.ca](http://comaq.qc.ca), section *Formation*, puis *Tarification* ou à la page 29 de ce programme. Pour connaître les modalités vous permettant de bénéficier des forfaits-formations *Clé municipalité* et *Clé municipalité PERFORMANCE* et de tous leurs avantages, consultez les formulaires de réservation disponibles à [comaq.qc.ca](http://comaq.qc.ca), section *Formation*, puis *Comment économiser?* et communiquez avec **Marie-Claude Letellier** à [marie-claude.letellier@comaq.qc.ca](mailto:marie-claude.letellier@comaq.qc.ca) ou au 418 527-1231.

## FORMULE LAISSEZ-PASSER

### PROGRAMME RÉGULIER

Achetez un Laissez-passer et réalisez des économies substantielles sur les formations du programme régulier et du programme en gestion de la performance. Inscrivez-vous sur une base individuelle, dans le même panier d'achats à trois, quatre ou cinq formations du programme régulier ou du programme en gestion de la performance et bénéficiez des rabais suivants:

- **3 formations du même programme:** 10% de réduction
- **4 formations du même programme:** 15% de réduction
- **5 formations du même programme:** 20% de réduction (correspond à une formation gratuite)

Pour profiter du *Laissez-passer*, vous devez vous inscrire avant le **31 mars 2025**. Aucun remboursement en cas d'annulation, mais des changements dans le choix des formations sont acceptés à deux semaines d'avis. Le *Laissez-passer* est valide pour une inscription individuelle et non pour une municipalité.

### RABAIS DE FORMATION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

En adhérant à la COMAQ, vous profitez d'un rabais de 250\$ applicable sur la première formation du programme régulier à laquelle vous vous inscrivez pendant l'année.

Le programme de formation 2025 est réalisé et publié par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec.

### CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC

Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau R02  
Québec (Québec) G1R 2G4

Tél. : 418 527-1231 / 1 800 305-1031  
[info@comaq.qc.ca](mailto:info@comaq.qc.ca) / [comaq.qc.ca](http://comaq.qc.ca)

### COMITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

M<sup>e</sup> Nathaly Rayneault, OMA, présidente  
Jacques Babin, OMA  
Louise Bergeron, OMA  
M<sup>e</sup> Éric Boisvert, OMA  
M<sup>e</sup> Catherine Bouchard, OMA  
Mario Boulianne, CPA, OMA  
M<sup>e</sup> Marie-Christine Lefebvre, OMA  
Jacques Moreau, OMA

### L'ÉQUIPE DE LA COMAQ

**Julie Faucher**  
Directrice générale

**Guylaine Dumais**  
Coordonnatrice de la formation

**Isabelle Kallis**  
Coordonnatrice des communications

**Marie-Claude Letellier**  
Coordonnatrice administration  
et logistique

### CONCEPTION ET RÉALISATION INFOGRAPHIQUE

Bleuoutremer



FORMATIONS

# BESOIN DE FORMATION SUR DEMANDE?

**NOUS MARQUONS TOUTES LES CASES!**

NOTRE OFFRE COMPLÈTE DANS PLUSIEURS SPHÈRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PERMET DE RÉPONDRE EN TOUT TEMPS À VOS BESOINS PRÉCIS EN MATIÈRE DE FORMATION.

FORMATIONS ACCRÉDITÉES PAR

Centre de perfectionnement  
Faculté de l'éducation permanente



 GESTION DE PROJETS PARTICULIERS	 GESTION CONTRACTUELLE ET APPROVISIONNEMENT
 FISCALITÉ, ÉVALUATION FONCIÈRE, TAXATION, TPS-TVQ	 DÉVELOPPEMENT ET HABILITÉS PROFESSIONNELLES
 AFFAIRES JURIDIQUES	 GESTION ET DIRECTION STRATÉGIQUE
 AFFAIRES FINANCIÈRES	

INFORMEZ-VOUS MAINTENANT :  
info@comaq.qc.ca | 418 527-1231

comaq.qc.ca